



agritrade Le commerce ACP analysé et décrypté

Note de synthèse

1. Contexte et principaux enjeux

2. Récents développements

Développements politiques dans les Caraïbes

Développements dans la mise en œuvre de l'APE en 2012/13

Développements dans les négociations et relations commerciales entre les Caraïbes et les pays tiers en 2012/13

3. Enjeux et débats politiques actuels

Intégrer l'utilisation des instruments de politique commerciale dans les stratégies visant à renforcer les chaînes d'approvisionnement locales

La coopération des pays ACP pour promouvoir l'utilisation novatrice de céréales locales dans les produits à plus forte valeur ajoutée

Intensifier le dialogue sur l'application des normes de sécurité des denrées alimentaires et SPS de l'UE

Leçons plus générales des défis relevés dans le secteur de la volaille

Les implications du non-respect des engagements d'accès au marché

Caraïbes : enjeux liés au commerce agricole

1. Contexte et principaux enjeux

Malgré une plus grande attention politique portée à la question de la facture croissante des importations alimentaires et la promotion du développement de l'agriculture à l'échelle locale, la performance globale du secteur agricole dans les Caraïbes reste un sujet de préoccupation. La plupart des pays de la région sont confrontés à des déficits commerciaux de plus en plus importants (les exceptions étant le Belize et le Guyana). L'érosion des préférences et les normes plus strictes sur les marchés d'exportation contribuent à mettre l'accent sur la production à destination des marchés locaux et régionaux.

Les pays de la région des Caraïbes sont confrontés à des enjeux spécifiques :

- redéfinir le rôle de l'agriculture à la lumière de la hausse des prix mondiaux, de la plus forte volatilité des prix et des aspirations en matière de valeur ajoutée;
- déterminer le rôle des matières premières importées dans les produits alimentaires à plus forte valeur ajoutée ;

- repositionner les exportations agricoles au sein des marchés mondial et régional en plein essor;
- articuler plus clairement le rôle des mesures de politique commerciale à l'appui des stratégies de développement agricole;
- définir plus clairement le rôle du secteur public dans l'appui aux processus conduits par le secteur privé pour repositionner l'industrie agroalimentaire, y compris par les réformes réglementaires;
- établir des règles communément admises sur les mesures de soutien au secteur agroalimentaire, dans le cadre de la création de l'espace économique régional et du marché commun ;
- harmoniser progressivement les politiques agricoles (y compris l'utilisation d'instruments modernes de régulation du marché dans les secteurs traditionnellement dirigés par l'État) et instaurer une coopération fonctionnelle effective.



Pour aborder ces défis, un certain nombre d'initiatives ont été prises, notamment :

- l'approbation en octobre 2010 d'une Politique régionale caribéenne de sécurité alimentaire et nutritionnelle (RFNSP), dans le but d'atteindre un « degré optimal d'autosuffisance (...) [en utilisant] des matières premières, des ressources humaines et naturelles locales » ;
- l'adoption en octobre 2011 d'un document de Politique agricole de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), visant à créer « un espace régional pour la production, la transformation, le commerce et les investissements » dans le secteur agroalimentaire (voir Rapport spécial Agritrade « Rapport à la une : La Politique agricole de la Communauté des Caraïbes : les défis de demain », 16 décembre 2012)
- la révision du plan d'action sur l'agriculture de l'Organisation des États de la Caraïbe orientale, achevée en 2012.

L'élément central de ces diverses initiatives est l'adoption d'une approche axée sur les filières, l'accent étant mis sur les stratégies conduites par le secteur privé dans le cadre de partenariats entre le secteur public et le secteur privé. Le développement des filières de l'agrotourisme et l'intégration des questions sociales, notamment la pauvreté et les considérations liées au genre, dans le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement commerciales sont également au rang des priorités. La modernisation du cadre institutionnel et réglementaire pour les contrôles sanitaires et phytosanitaires et de sécurité des denrées alimentaires est aussi jugée importante.

Bien que les pays ACP des Caraïbes s'inscrivent dans le mouvement mondial vers la libéralisation commerciale, les produits alimentaires et agricoles bénéficient encore d'une protection tarifaire et para-tarifaire plus élevée que la moyenne, principalement sous la forme d'« autres droits et taxes » conformes à l'OMC. Des efforts sont en cours pour harmoniser ces mesures dans le cadre du tarif extérieur commun (TEC) de la CARICOM et pour créer le Marché et l'économie uniques des Caraïbes.

« Il existe de nombreuses exceptions à l'application du TEC, en particulier pour les produits agricoles »

Actuellement, il existe de nombreuses exceptions à l'application du TEC, en particulier pour les produits agricoles, pour lesquels une série de surtaxes et prélèvements sont également appliqués. En outre, l'application d'une approche différenciée de la libéralisation commerciale intra-régionale, qui permet à Haïti, à l'OECS et au Belize de maintenir des restrictions sur les importations de produits sensibles en provenance des pays de la CARICOM plus développés, met en lumière les différences dans les régimes politiques commerciaux qui affectent le secteur agricole au sein de la CARICOM.

Dans ce contexte, il a été fait état de certains États membres de la CARI-COM qui utilisent des restrictions quantitatives pour contrôler le volume des importations agricoles et alimentaires extra-régionales et régionales.

Bien qu'un accord de partenariat économique (APE) complet entre le CARI-FORUM et la Communauté européenne soit en place depuis 2008, plusieurs pays caribéens sont confrontés à des défis pour sa mise en œuvre en raison de l'érosion progressive de la valeur des relations traditionnelles avec l'UE, aussi bien dans le domaine du commerce que de l'aide au développement.

Les négociations commerciales avec les partenaires non UE, plus particulièrement le Canada, abordent une étape cruciale.

2. Récents développements

Développements politiques dans les Caraïbes

Des prix en hausse et une priorité renouvelée de la production pour les marchés intérieurs

Face à la hausse des prix mondiaux des denrées alimentaires, les gouvernements des Caraïbes s'emploient à stimuler la production alimentaire locale.

« Face à la hausse des prix mondiaux des denrées alimentaires, les gouvernements des Caraïbes s'emploient à stimuler la production alimentaire locale »

Cela se manifeste de plusieurs manières. En 2012, le fabricant de la bière jamaïcaine Red Stripe a passé des contrats directs avec les agriculteurs chargés de produire du manioc et du sorgho pour remplacer l'orge importée dans la production de bière. L'objectif est de remplacer 15 % à 20 % de l'orge utilisée d'ici 2014 et 70 % d'ici 2020. En janvier 2013, la Barbados Agricultural Development and Marketing Corporation (BADMC) a lancé une étude de marché pour examiner la faisabilité du remplacement de la farine de blé par la farine de manioc dans les produits de boulangerie. En 2012, le gouvernement jamaïcain et Jamaican Broilers ont relancé leur



initiative conjointe visant à développer la production locale de maïs pour l'alimentation des volailles et à élargir leurs accords régionaux pour l'achat d'alimentation des volailles. Le Belize a fourni 5 227 tonnes d'alimentation à base de maïs au Guyana en mars 2013, et cela a stimulé de nouveaux investissements dans la production de maïs au Belize (voir Note de synthèse Agritrade - Mise à jour : « Secteur des céréales », à venir en 2013). En juillet 2012, des consultations ont été engagées en Jamaïque sur les possibilités de relancer l'industrie de la viande de bœuf, tandis que, début 2013, les gouvernements de la République dominicaine et du Belize intensifiaient leurs efforts pour renforcer les contrôles sur les maladies animales et la sécurité des denrées alimentaires dans le secteur de la viande de bœuf (voir Note de synthèse Agritrade - Mise à jour : « Secteur de la viande de bœuf », à venir en 2013).

Par ailleurs, les efforts se poursuivent pour développer la production de riz, l'USDA annonçant, en août 2012, les plans du gouvernement jamaïcain en vue de développer la production de riz pour satisfaire 15 % des besoins nationaux (les plans antérieurs annoncés en 2008 avaient fixé un objectif de 25 %). Cela s'inscrit dans le cadre des efforts plus généraux dans les Caraïbes visant à développer la production de riz pour les marchés locaux et régionaux, y compris les marchés latino-américains. Entre 2010 et 2013, environ 60 % des exportations de riz du Guyana étaient destinées au Venezuela. Des efforts continuent aussi d'être déployés pour accroître les exportations de riz vers la Jamaïque et Trinité-et-Tobago. Après les réformes du secteur rizicole de l'UE, la disparition des primes sur les prix a provoqué une chute des exportations vers l'UE. Le marché européen est maintenant essentiellement intéressant pour les variétés spéciales de riz,

qui sont progressivement introduites et peuvent attirer des prix élevés (voir Note de synthèse *Agritrade* – Mise à jour : « Secteur du riz », à venir en 2013).

Au-delà des secteurs des céréales et du bétail, l'initiative des « parcs agricoles » du gouvernement jamaïcain semble davantage mettre l'accent sur la promotion de la production à destination des marchés locaux. Après le succès rencontré par la République dominicaine dans le développement de sa production de légumes (qui est passée de 3 millions £ en 2004 à 64 millions £ en 2011) (voir Note de synthèse Agritrade - Mise à jour : « Secteur des fruits et légumes », à venir en 2013), la région s'intéresse de plus en plus aux systèmes de production agricole protégée (serres à faible coût).

Dans certains pays, même les secteurs d'exportation traditionnels tels que le sucre et les bananes préfèrent desservir les industries locales et régionales de transformation à plus forte valeur ajoutée. Il existe là des « facteurs d'attraction », liés à la hausse de la facture des importations, et des « facteurs d'impulsion », liés aux processus actuels d'érosion des préférences (qui sont eux-mêmes liés aux réformes de la politique agricole commune de l'UE et à la conclusion de nouveaux accords de ZLE de l'UE). Par conséquent, le secteur jamaïcain de la banane cherche à introduire des variétés plus résistantes aux maladies et mieux adaptées aux besoins du marché intérieur, en particulier la production de produits à base de bananes à plus forte valeur ajoutée (voir Note de synthèse Agritrade - Mise à jour : « Secteur de la banane », à venir en 2013).

De la même façon, dans le secteur du sucre, d'après le président de l'Autorité de l'industrie du sucre, à compter de 2012/13, « tout le sucre brut destiné à la consommation locale sera fourni par la production locale », éliminant le besoin d'importer environ 60 000 tonnes (voir article *Agritrade* « Derniers développements dans les exportations sucrières caribéennes », 4 mai 2013). Même si les importations de sucre raffiné se poursuivront (environ 65 000 tonnes), le pays entend éliminer une partie de ces importations à mesure que des investissements seront réalisés dans les raffineries locales, mais cela dépendra des investissements du secteur privé.

Dans le cas du sucre, l'investissement dans la transformation à plus forte valeur ajoutée a été implicitement lié au démantèlement des accords de commercialisation par le biais d'un canal unique encadré par l'État. Dans le secteur de la banane, les investissements dans la production de chips de bananes en 2012 étaient en lien avec une augmentation de 15 % du droit de timbre sur ces mêmes chips. Cette utilisation des instruments de politique commerciale a également entraîné l'imposition de droits de timbre supplémentaires sur la viande, le poisson, le jambon et le bacon importés. Cela s'inscrit dans le cadre d'un examen plus général des dispenses tarifaires en usage dans ces domaines où il existe un potentiel de production local.

« Un examen des instruments de politique commerciale a été mené, avec l'objectif de donner au secteur agricole une opportunité de croître et de se développer »

D'après le ministère jamaïcain de l'Agriculture, l'objectif de cet examen est de donner « au secteur agricole une opportunité de croître et de se développer » (voir article *Agritrade* « Le paquet fiscal révisé va faire baisser les importations alimentaires annoncées en Jamaïque », 3 septembre 2012).



Cette utilisation des mesures de politique commerciale ne se limite pas à la Jamaïque. Dans le cadre de la protection actuelle dans le secteur de la volaille (le plus gros secteur agricole dans les Caraïbes), le gouvernement de Trinité-et-Tobago a introduit une surtaxe de 15 % sur les importations extra-régionales de viande de volaille, tandis que le gouvernement de la Barbade faisait passer les droits de douane sur la volaille crue marinée de 20 % à 184 %, dans la lignée du traitement des autres produits de la volaille. Malgré ces mesures, les importations extra-régionales de viande de volaille ont continué à augmenter au sein de la CARICOM en général (pour plus de détails, voir Note de synthèse Agritrade - Mise à jour : « Secteur de la volaille », à venir en 2013).

L'utilisation de mesures de restrictions commerciales a conduit le représentant jamaïcain de la Banque interaméricaine de développement à réclamer un soutien financier plus important en faveur des infrastructures dans les régions agricoles et des installations de transformation, et que davantage d'attention soit accordée au renforcement des chaînes d'approvisionnement. Bien qu'un tel élargissement d'approche soit une caractéristique de plus en plus fréquente des engagements politiques des gouvernements, des problèmes sont rencontrés pour opérationnaliser ces engagements (voir, par exemple, article Agritrade « Des instruments de politique commerciale feront partie de la réponse politique jamaïcaine pour doper la production et réduire les importations alimentaires », 28 octobre 2012).

Le secteur privé continue dans certains cas à pousser les gouvernements à utiliser les instruments de politique commerciale dans des domaines où la production intérieure doit être promue, car ce sont là des mesures relativement simples et peu coûteuses à mettre en œuvre (voir article *Agritrade* « L'initiative alimentaire des "parcs agricoles" de la Jamaïque », 21 janvier 2013). L'utilisation des instruments de politique commerciale au sein de cette combinaison de politiques devrait par conséquent susciter de larges débats dans le contexte national, régional et inter-régional au cours des prochaines années.

Importations de produits alimentaires à plus forte valeur ajoutée et commerce intra-régional

Les Caraïbes se focalisent tout particulièrement sur le développement des industries de produits alimentaires à plus forte valeur ajoutée.

« Les Caraïbes se focalisent tout particulièrement sur le développement des industries de produits alimentaires à plus forte valeur ajoutée »

Cependant, ceci doit être envisagé au regard des contraintes sérieuses qui pèsent sur la compétitivité de la production agricole locale, découlant de la disponibilité limitée des terres. Dans certains pays, ces contraintes sont aggravées par un travail agricole dont l'attrait est en déclin. Ce qui soulève des questions importantes quant au rôle des matières premières importées dans la production de produits alimentaires à plus forte valeur ajoutée. Il est évident que, dans la CARICOM, vu les contraintes liées à la capacité d'approvisionnement, des règles d'origine permettant l'utilisation de matières premières extra-régionales sont nécessaires. Cependant, certains gouvernements/secteurs privés régionaux se sont montrés plus habiles à exploiter ces dispositions que d'autres (voir article Agritrade « Les exportations agricoles continuent de décliner à Trinité-et-Tobago », 8 avril 2012).

En avril 2013, les fabricants jamaïcains ont accusé les exportateurs de Trinité-et-Tobago « d'enfreindre les règles commerciales avec de fausses déclarations concernant l'origine CARICOM de certains produits », leur permettant de bénéficier de droits de douane inférieurs. Les fabricants de Trinité-et-Tobago ont rejeté ces accusations, affirmant que les produits subissaient une transformation suffisante pour transférer le produit d'une rubrique tarifaire à une autre au titre des règles d'origine de la CARICOM (voir article Agritrade « Des accusations de pratiques d'exportation déloyales soulèvent la question politique de l'équilibre entre production agricole et transformation à plus forte valeur ajoutée », 13 juin 2013). De nombreux différends ont « mis à rude épreuve les relations commerciales entre les deux pays ces dernières années ».

Cela pose des problèmes qui dépassent la question des règles d'origine, et sont liés aux stratégies nationales pour la promotion du développement du secteur agroalimentaire, dans un contexte où la transformation à plus forte valeur ajoutée peut souvent générer davantage d'emplois et de valeur ajoutée que les activités agricoles plus élémentaires. D'où des dilemmes politiques pour les gouvernements s'interrogeant sur l'opportunité de promouvoir la production agricole locale ou la transformation à plus forte valeur ajoutée à partir de matières premières importées. Ce problème est en outre plus compliqué dans les Caraïbes avec les perturbations périodiques de la production agricole par les ouragans, nécessitant des importations de matières premières pour soutenir la transformation à plus forte valeur ajoutée intérieure après la perte de la récolte nationale.

Les questions plus générales soulevées par le rôle dominant des entre-



prises d'agro-transformation de Trinitéet-Tobago sur les marchés régionaux ont trait à l'impact de la concurrence des politiques nationales et des programmes de soutien qui privilégient la transformation agroalimentaire des intrants importés. Les fabricants jamaïcains déplorent depuis longtemps que les subventions de Trinité-et-Tobago pour l'énergie et le transport constituent un énorme avantage concurrentiel (déloyal) dans le cadre de la transformation des matières premières importées.

L'utilisation de matières premières importées est très fréquente dans le secteur laitier, étant donné que la production laitière dans les Caraïbes ne parvient toujours pas à répondre à la consommation croissante de produits laitiers. Le rôle de la production de lait dans le développement local du secteur laitier caribéen requiert une définition précise. Il s'agit là d'une question délicate, puisqu'il est largement reconnu que l'autosuffisance est un objectif irréalisable, mais plusieurs gouvernements continuent d'accorder la priorité au développement de la production de lait frais pasteurisé tout en renforçant la capacité à produire un mélange d'autres produits laitiers. Ceci place la politique commerciale dans le secteur laitier caribéen au centre des préoccupations. La situation est compliquée par le rôle dominant des compagnies laitières multinationales dans la région : la manière dont les laiteries internationales s'associent avec les producteurs de lait locaux et s'engagent vis-à-vis des objectifs du gouvernement est cruciale pour le développement du secteur laitier.

La période 2012/13 a connu toute une série de développements en la matière. En septembre 2012, Nestlé a investi 8 millions \$US dans une nouvelle ligne de production de son usine en Jamaïque, et le 7 mars 2013 il a signé

un mémorandum d'entente avec le gouvernement de Trinité pour améliorer la qualité des cheptels. Des efforts similaires visant à améliorer la qualité du cheptel laitier national semblent être en cours au Guyana, dans le but de réduire l'importation de produits laitiers de 10 % d''ici 2015.

Le Guyana dépend fortement de l'importation de poudre de lait en vrac qui est reconditionnée et reconstituée afin de satisfaire la demande locale. Cette reconstitution de poudre de lait importée destinée à être utilisée dans toute une gamme de produits laitiers peut aggraver les défis auxquels font face d'autres producteurs régionaux pour maintenir des profits et optimiser les retours sur les investissements orientés vers l'utilisation de lait produit localement.

À la fin 2012, Pine Hill Dairies, à la Barbade, a fait état d'une situation financière périlleuse due à la hausse des coûts des intrants et à la concurrence des yaourts et du lait concentré importés. Un système de quotas de production de lait a été réinstauré à compter du 1er juillet 2012, et à la fin décembre 2012 l'usine de yaourts de l'entreprise fermait ses portes. Des défis similaires liés aux importations se posent au Belize, où des politiques commerciales encourageant les importations et l'absence de politique laitière nationale sont jugées comme décourageant l'industrie laitière locale (voir Note de synthèse Agritrade - Mise à jour : « Secteur laitier », à venir en 2013).

L'accent mis sur le développement de la transformation à plus forte valeur ajoutée dans le contexte caribéen semble soulever deux questions politiques importantes qui sont liées. La première a trait au rôle précis des matières premières importées dans la production de produits à plus forte valeur ajoutée destinés aux marchés intérieurs et vendus sur les marchés régionaux en vertu de conditions tarifaires préférentielles. La seconde concerne la nécessité d'avoir des règles communes sur le soutien public à l'agriculture et à l'agro-transformation de façon à éviter une concurrence déloyale sur les marchés régionaux de produits agroalimentaires.

« Il est nécessaire d'avoir des règles communes sur le soutien public à l'agriculture et à l'agro-transformation de façon à éviter une concurrence déloyale sur les marchés régionaux de produits agroalimentaires »

Il s'agit là d'une question importante, étant donné les liens avec les structures d'investissement. Elle n'a cependant pas encore été abordée par la Politique agricole de la Communauté des Caraïbes. Sans ces règles communément admises sur le soutien national, les tensions du type de celles survenues en avril 2013 entre la Jamaïque et Trinité-et-Tobago sont susceptibles de se répéter.

Cela pourrait exacerber les tensions découlant de l'application de différentes normes de produits, qui donnent lieu régulièrement à des restrictions commerciales.

La sécurité des denrées alimentaires et les normes de produits : une question commerciale intrarégionale et extra-régionale

À la mi-2012, les importations de produits laitiers et de farine moulue provenant de la Barbade ont été rejetées par les autorités de Trinité-et-Tobago pour des raisons de sécurité des denrées alimentaires (voir article Agritrade « Le différend sur le commerce alimentaire entre la Barbade et Trinité-et-Tobago se poursuit », 3 septembre 2012). Bien



qu'un accord ait finalement été conclu, évitant l'escalade du conflit, l'incident a mis en lumière la nécessité d'harmoniser les normes de produits au sein de la région de la CARICOM.

« Il est nécessaire d'harmoniser les normes de produits au sein de la région de la CARICOM »

L'Organisation régionale pour les normes et la qualité de la CARICOM (CROSQ), lancée en juillet 2012, pourrait potentiellement contribuer au processus, en particulier si une liaison étroite avec les organismes de normalisation est instaurée, ainsi qu'un programme de réformes législatives pour transposer l'harmonisation des normes dans la législation nationale.

Il s'agit là d'un domaine on ne peut plus important. Le déclin du commerce intra-régional de produits alimentaires et agricoles a en grande partie été attribué à des normes de produits divergentes. Cela a freiné les investissements dans des installations plus importantes desservant les marchés régionaux.

La nécessité de relever les défis de la sécurité des denrées alimentaires, de l'harmonisation des normes de produits et SPS est mise en exergue par les difficultés croissantes rencontrées sur les marchés d'exportation traditionnels. Le succès des pays ACP des Caraïbes face à ces défis varie considérablement. En République dominicaine (RD), bien que des craintes aient été initialement exprimées concernant les capacités du pays à se conformer aux normes de sécurité des denrées alimentaires, la fréquence des inspections des exportations de la RD a en réalité été réduite dans le courant de 2012/13 (voir article Agritrade « Réduction de la fréquence des inspections sur les importations de la République dominicaine », 16 juillet 2012). À la

mi-2013, cependant, de nouveaux problèmes sont apparus concernant les niveaux autorisés de résidus de pesticides dans certains produits horticoles. Le Suriname, en revanche, a été confronté à de nouveaux défis, avec l'imposition d'inspections plus fréquentes par l'autorité néerlandaise de sécurité alimentaire en mai 2012, après la détection de niveaux bien supérieurs aux niveaux autorisés de résidus de pesticides dans les fruits et légumes importés (voir Note de synthèse Agritrade - Mise à jour : « Sécurité des denrées alimentaires », à venir en 2013).

Des craintes majeures se font jour également sur la capacité des exportateurs régionaux à se conformer à la loi américaine sur la modernisation de la sécurité des denrées alimentaires de 2011. Ces craintes ont été attisées par l'annonce en janvier 2013 d'une révision supplémentaire de la loi américaine sur la sécurité des denrées alimentaires en pour qui concerne les fruits et les légumes essentiellement (voir article Agritrade « De nouvelles règles de sécurité des denrées alimentaires américaines pourraient poser de nouveaux défis aux exportateurs caribéens », 11 mars 2013).

Le caractère spécifique au pays et au produit des défis SPS et de sécurité des denrées alimentaires soulève la question de l'équilibre à établir entre la coordination régionale des initiatives de sécurité alimentaire et le renforcement des systèmes nationaux de sécurité des denrées alimentaires. Il conviendra de veiller tout particulièrement au rôle de l'institution régionale, à savoir l'Agence caribéenne de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments (CAHFSA), dans le développement et la coordination des programmes opérationnels des institutions nationales de sécurité des denrées alimentaires. La CAHFSA, lorsqu'elle sera opérationnelle, devrait compléter les efforts nationaux plutôt que les déplacer. En attendant, le rôle de la nouvelle Agence caribéenne de santé publique (CARPHA) devra être examiné et clarifié sur ce point.

Le renforcement des capacités nationales au sein d'un cadre commun convenu au niveau régional jouera un rôle important pour améliorer le respect mutuel des contrôles nationaux de la sécurité des denrées alimentaires. Il s'agit d'une condition préalable essentielle pour lever les barrières normatives au commerce intra-régional. Des progrès sont également réalisés sur cette question au niveau sectoriel : les gouvernements caribéens ont convenu en décembre 2012 de normes régionales pour les produits de la volaille. Ces normes ont tenu compte des nombreuses requêtes précédentes de l'Association caribéenne de la volaille (CPA) en matière de reconditionnement et d'étiquetage des morceaux de volaille congelés. Elles sont conçues à la fois pour empêcher les abus courants qui surviennent avec les morceaux de volaille importés et pour faciliter le commerce intra-régional.

Le débat sur l'inflexion de la politique d'exportation du secteur agroalimentaire

En passant en revue les perspectives pour les exportations agricoles des pays ACP des Caraïbes, il convient de faire une distinction entre la République dominicaine et les pays de la CARICOM. Les perspectives pour les exportations agricoles compétitives en provenance de RD, avec sa capacité agricole bien plus importante, sont qualitativement différentes de celles de la plupart des économies insulaires de la CARICOM. Cela est illustré de manière éclatante par les expériences divergentes dans le secteur de la banane. Les exportations de



bananes des îles sous-le-vent vers l'UE ont chuté de 89 % entre 2004 et 2011, alors que les exportations de la République dominicaine ont plus que triplé.

Dans les différents pays ACP des Caraïbes, cependant, de plus en plus de voix du secteur privé réclament que l'accent soit mis sur les marchés de produits à plus forte valeur ajoutée et différenciés en termes de qualité.

« De plus en plus de voix du secteur privé réclament que l'accent soit mis sur les marchés de produits à plus forte valeur ajoutée et différenciés en termes de qualité »

Dans ce contexte, les exportations de bananes de la République dominicaine sont dominées par les exportations de fruits certifiés biologiques et commerce équitable. Un programme régional pour la promotion du rhum en bouteille différencié en termes de qualité a été mis en œuvre avec succès sur ces dix dernières années, tandis que dans le secteur du cacao des efforts sont en cours pour développer une meilleure commercialisation du cacao fin/aromatisé et promouvoir la production locale de chocolat à plus forte valeur ajoutée. La Barbade a développé le sucre haut de gamme Plantation Reserve, tandis que le Guyana introduit de nouvelles variétés de riz aromatique à destination des segments de marché les plus rémunérateurs, et la Jamaïque exporte depuis longtemps le café haut de gamme Blue Mountain ainsi qu'une gamme de sauces et condiments jamaïcains spéciaux.

Se concentrer sur les marchés de niche à travers le monde - cela est de plus en plus reconnu - requiert une compréhension très fine des besoins des clients ainsi que des stratégies de commercialisation correctement ciblées. Le principal défi est de consolider et généraliser cette stratégie audelà du nombre limité de secteurs qui ont remporté un certain succès à ce jour, et d'assurer un suivi dynamique à la lumière des conditions de marché changeantes. L'expérience du café jamaïcain Blue Mountain met en évidence les limites de la poursuite passive de ces types de stratégies, tandis que la menace concurrentielle croissante des exportations de bananes biologiques péruviennes vers l'UE démontre l'importance pour les exportateurs de bananes de la RD de devancer les tendances du marché (pour plus de détails, voir article Agritrade « Signature des accords d'association d'Amérique centrale et du Pacte andin », 12 août 2012). Ce défi concurrentiel nécessitera des ajustements dynamiques tirant profit des changements considérables dans le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement de la banane (par ex. une hausse des achats directs par les chaînes de supermarchés, en utilisant le transport par conteneur des bananes).

Ceci soulève des questions importantes ayant trait:

- a. au rôle des politiques publiques pour aider le secteur privé à mettre en œuvre des stratégies de transformation à plus forte valeur ajoutée spécifiques au produit et différenciées en termes de qualité;
- b. aux instruments politiques les plus appropriés pour soutenir ces stratégies spécifiques aux produits;
- c. au futur rôle des organes parapublics, et à la redéfinition du cadre réglementaire pour les stratégies du secteur agroalimentaire conduites par le secteur privé, y compris le rôle des nouveaux instruments politiques.

Politiques publiques, croissance impulsée par le secteur privé, réforme parapublique et nouveaux instruments politiques réglementaires

L'accent de plus en plus marqué qui est mis sur le développement du secteur agroalimentaire impulsé par le secteur privé invite à examiner le rôle des conseils de produits de base et les modifications apportées aux accords commerciaux externes. De manière plus générale, un débat semble s'ouvrir sur le renforcement du fonctionnement des chaînes d'approvisionnement agricoles locales.

« Un débat s'ouvre sur le renforcement du fonctionnement des chaînes d'approvisionnement agricoles locales »

L'illustration la plus flagrante de ces changements se trouve dans le secteur sucrier jamaïcain : en effet, en mai 2012, un accord a été conclu avec la Pan Caribbean Sugar Company (PCSC), lui permettant d'exporter du sucre pour son propre compte. Cette décision a mis fin au rôle monopolistique en matière d'exportation de la Sugar Industry Authority. Ce changement était intimement lié aux engagements d'investissement de l'entreprise. Après l'accord, la PCSC a annoncé un contrat avec Sucden pour l'approvisionnement de 40 000 tonnes de sucre en 2012/13, réduisant ainsi les liens traditionnels avec Tate & Lyle Sugars (voir article Agritrade « Derniers développements dans les exportations sucrières caribéennes », 4 mai 2013).

Le rachat de Belize Sugar Industries (BSI) par American Sugar Refiners (les propriétaires de Tate & Lyle Sugars -TLS), en revanche, s'inscrivait dans le cadre d'une stratégie visant à garantir l'approvisionnement futur de sucre certifié commerce équitable, dans la



lignée de la stratégie sucrière axée sur le commerce équitable de TLS (pour plus de détails, voir Rapport à la une *Agritrade* « Développements régionaux dans les secteurs sucriers des pays ACP en 2012/13 », 13 septembre 2013).

En Jamaïque, le processus de réforme inclut la consolidation des fonctions réglementaires des conseils de produits de base et un désengagement progressif de la part de ces entités des responsabilités de commercialisation directe. Dans le secteur du cacao, le Cocoa Industry Board (Conseil de l'industrie du cacao) et la Jamaican Cocoa Farmers Association (Association jamaïcaine des producteurs de cacao) ont coopéré pour améliorer à la fois la commercialisation et la productivité. Le monopole sur les accords de commercialisation a également été supprimé.

Dans l'ensemble de la région, on s'emploie à renforcer le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement du cacao existantes, au bénéfice des producteurs primaires. Il s'agit là d'une question revêtant une importance capitale puisque, dans le plus grand pays producteur de cacao de la région, à savoir la République dominicaine, la volatilité des prix et les accords de paiement menacent l'avenir à long terme du secteur (voir article Agritrade « Renforcer la chaîne d'approvisionnement interne est essentiel pour assurer l'avenir du secteur du cacao de la République dominicaine », 1 July 2013). Cependant, cet accent mis sur le renforcement des chaînes d'approvisionnement existantes cadre mal avec les aspirations régionales à développer les activités de transformation à plus forte valeur ajoutée pour le cacao.

S'exprimant lors de la troisième Conférence annuelle caribéenne sur le cacao fin en juin 2012, le ministre jamaïcain de l'Agriculture a appelé au développe-

ment d'« activités de transformation à plus forte valeur ajoutée afin de bénéficier des primes sur les prix payées pour le produit sur le marché mondial ». Il a fait valoir que « le développement du secteur dans les Caraïbes devra s'appuyer sur « des alliances stratégiques avec ceux à qui nous vendons notre cacao », afin de réaliser une transformation à plus forte valeur ajoutée localement dans les Caraïbes (voir article *Agritrade* « Une réorganisation structurelle et une nouvelle stratégie nécessaires au secteur caribéen du cacao », 20 août 2012).

L'attention croissante portée aux possibilités d'utilisation des instruments de politique publique pour renforcer les chaînes d'approvisionnement transparaît dans le parrainage par le gouvernement jamaïcain des contrats à terme conclus entre producteurs et transformateurs de bananes, ainsi que dans l'augmentation du droit de douane sur les chips de bananes. De nouvelles approches sont également explorées. En mars 2013, le PDG de la Barbados Agricultural Society a appelé les opérateurs des nouvelles franchises de restaurants à informer plus tôt les producteurs locaux de volaille de leurs plans d'investissement et de leurs exigences en matière de produits. Cette information fournie à un stade plus précoce permettrait aux producteurs locaux d'investir dans des modernisations technologiques en vue de satisfaire aux exigences en termes de produits de ces chaînes de restauration rapide, plutôt que de favoriser la dépendance à l'égard des produits importés (voir article Agritrade « Appel à une meilleure information sur les plans des distributeurs afin de stimuler le développement du secteur », 18 mai 2013).

Ce type d'initiative a une applicabilité potentielle bien plus large liée au renforcement des dialogues entre producteurs, détaillants, négociants, transformateurs et entreprises de l'industrie de la restauration sur les normes et exigences en matière de production. La mise en place de systèmes d'information dans ce domaine, conjuguée à une meilleure organisation des associations de producteurs et à un cadre de politique commerciale favorable, pourraient potentiellement ouvrir un éventail de nouvelles opportunités pour les producteurs locaux sur les marchés locaux

Certains éléments tendent à démontrer que ce dialogue a été efficace dans les Caraïbes, les franchises de restauration rapide étrangères à Trinité achetant régulièrement leur volaille, leur manioc et leurs jus de fruits auprès des fournisseurs locaux. Mais surtout, ces dialogues pourraient potentiellement surmonter certaines des contraintes financières liées aux investissements à la ferme, puisque les contrats d'approvisionnement permettent d'obtenir des crédits meilleur marché auprès des institutions financières locales. Dans ce contexte, les gouvernements pourraient envisager de conditionner l'autorisation d'investissement à l'adoption de politiques et pratiques conçues pour renforcer le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement alimentaire locales.

Les problèmes liés au fonctionnement des chaînes d'approvisionnement dans les secteurs d'exportation traditionnels devront être abordés lors des réformes réglementaires en cours. Bien que la nature de ces problèmes varie d'un pays à l'autre et d'un secteur à l'autre, la priorité est d'éviter les abus dans les relations de pouvoir au sein des chaînes d'approvisionnement. Veiller à ce que les producteurs primaires reçoivent une juste part des revenus, garantissant la viabilité financière de la production future, peut être considéré comme un objectif central des



politiques publiques conçues pour soutenir les stratégies de transformation à plus forte valeur ajoutée du secteur agroalimentaire conduites par le secteur privé.

Développements dans la mise en œuvre de l'APE en 2012/13

Les pays du CARIFORUM font face à des défis dans la mise en œuvre des engagements d'APE.

« Les pays du CARIFORUM font face à des défis dans la mise en œuvre des engagements d'APE »

D'après le South Centre, en mars 2013, seuls huit pays avaient instauré les réductions tarifaires initiales prévues pour janvier 2011. Ces retards avaient poussé la Commission européenne (CE) à faire part, dans une déclaration officielle en juin 2012, d'une certaine frustration à l'égard de la non-mise en œuvre des réductions tarifaires convenues. Dans ce contexte, le 18 décembre 2012, la CE a publié des propositions pour renforcer la capacité de l'UE à faire respecter les règles commerciales par ses partenaires commerciaux. La proposition donnerait à l'UE plus de latitude pour prendre des dispositions afin d'« encourager le pays contrevenant à lever les mesures illégales », notamment « la suspension des concessions tarifaires (...) [et] l'imposition de droits de douane nouveaux ou accrus », ou l'utilisation de restrictions quantitatives (voir article Agritrade « La CE entend renforcer la conformité des pays tiers avec les engagements commerciaux », 21 janvier 2013).

Tout au long de 2012, les dirigeants caribéens ont souligné les difficultés à mettre en œuvre les engagements d'APE (voir article Agritrade « Madagascar et St Kitts & Nevis essaient

d'obtenir un moratoire pour la mise en œuvre de l'APE », 15 octobre 2012). Un appel a été lancé pour que l'UE « s'engage dans un dialogue constructif qui dispenserait des réductions tarifaires pour le moment ». La possibilité de renégocier les engagements d'APE dans le cadre du processus de révision de 2013 a également été évoquée (voir article Agritrade « La mise en œuvre des réductions tarifaires des Caraïbes sous les projecteurs », 27 août 2012).

Ces points de vue doivent être envisagés dans le contexte :

- de la valeur déclinante des préférences commerciales agricoles de la CARICOM:
- des menaces nouvelles et en cours pour la valeur des préférences (voir article Agritrade « Le secteur caribéen du rhum confronté à de sérieux défis sur les marchés américain et européen », 16 décembre 2012);
- des préoccupations croissantes concernant la politique européenne différenciée d'allocation de l'aide, qui pourrait nuire aux flux d'aide futurs vers la région des Caraïbes.

En octobre 2012, lors du Conseil conjoint CARIFORUM-UE, les deux parties « ont réaffirmé leur engagement à mettre en œuvre l'accord », et ont échangé leurs points de vue sur une série de questions litigieuses liées aux engagements d'élimination tarifaire. Les discussions se sont focalisées sur la « mise en place d'un système de surveillance conjoint visant à surveiller en permanence le fonctionnement de l'accord afin d'évaluer son impact sur les États du CARIFORUM ». Dans ce contexte, aucune mesure concrète n'avait été prise en juin 2013 pour sanctionner un pays du CARIFORUM pour non-respect des engagements de mise en œuvre de l'APE.

Tout au long de 2012/13, un programme d'ateliers a été mis en place pour familiariser les opérateurs caribéens avec les exigences et les opportunités de l'APE. On y ajoutera également le programme de renforcement des capacités en matière d'APE de 46,5 millions €, le programme d'aide au Marché et économie uniques des Caraïbes (27,5 millions €) et le programme de soutien à l'intégration économique à l'OECS (8,6 millions €), lancé au titre de l'accord de financement paraphé en mars 2012. En mars 2013, le personnel chargé de la mise en œuvre des principales composantes de ces programmes était en cours de recrutement.

Développements dans les négociations et relations commerciales entre les Caraïbes et les pays tiers en 2012/13

Le différend CARIFORUM-États-Unis sur le rhum

Outre l'introduction de règlements supplémentaires en matière de sécurité des denrées alimentaires, le seul bémol dans les relations CARIFORUM-États-Unis est le différend sur l'utilisation des abattements fiscaux par les États-Unis pour soutenir le développement de la production de rhum à Puerto Rico et dans les îles Vierges.

« L'utilisation des abattements fiscaux par les États-Unis semble représenter une menace sérieuse pour l'avenir de la production de rhum des pays ACP des Caraïbes »

Le développement de la production équivaut à 80 % de la consommation annuelle américaine actuelle, tandis que les subventions diminuent sensiblement les coûts d'acquisition des mélasses. Ceci est considéré comme



représentant une menace sérieuse pour l'avenir de la production de rhum des pays ACP des Caraïbes. En novembre 2012, on faisait état de contrats annulés avec des fournisseurs caribéens vu les prix bien plus bas proposés par les producteurs dans les territoires américains (voir article Agritrade « Le secteur caribéen du rhum confronté à de sérieux défis sur les marchés américain et européen », 16 décembre 2012). Le problème est en outre compliqué par l'engagement des producteurs de rhum internationaux dans les pays ACP des Caraïbes, qui ont mis en garde contre le fait que toute contestation judiciaire des subventions américaines pourrait mener à une réévaluation des investissements dans les pays ACP des Caraïbes.

Malgré le lancement de consultations bilatérales, la situation s'est aggravée en janvier 2013 lorsque le Congrès américain a prorogé les concessions fiscales controversées pour deux années supplémentaires. Les ministres de la CARICOM ont formellement convenu en mai 2013 de porter la question devant l'organe de règlement des différends de l'OMC (voir article Agritrade « La CARICOM dénonce les subventions américaines au rhum à l'OMC », 1er juillet 2013).

Finaliser les accords Caraïbes-Canada

D'après des informations de presse de février 2013, les exportateurs jamaïcains craignent que l'accès préférentiel actuel au marché canadien ne soit supprimé si un nouvel accord commercial réciproque entre la CARICOM et le Canada n'est pas conclu. Cela affecterait non seulement les exportateurs existants de rhum, de sauces et condiments, mais ruinerait les opportunités de nouvelles exportations dans des domaines où des droits de douane élevés sont toujours appliqués. D'après le Secré-

tariat de la CARICOM, quatre cycles de négociations avaient été organisés en février 2013. Cependant, des informations de presse indiquaient que le gouvernement canadien était « en quête d'une réciprocité importante » et d'un renforcement des exigences de conformité à la sécurité des denrées alimentaires. La dimension de la sécurité des denrées alimentaires dans les négociations semble exiger un niveau élevé de participation et d'encadrement par le secteur privé, pour garantir que les accords conclus ont peuvent être mis en œuvre par les opérateurs privés (voir article Agritrade « Les entreprises jamaïcaines s'inquiètent d'une perte possible des préférences sur le marché canadien », 26 mai 2013). Par ailleurs, les négociations d'ALE ont repris entre la RD et le Canada en août 2012. Bien que les détaillants en RD aient salué la décision, les industriels ont attiré l'attention du gouvernement sur la nécessité de « doper la compétitivité » afin de retirer des bénéfices de ces accords commerciaux.

3. Enjeux et débats politiques actuels

Intégrer l'utilisation des instruments de politique commerciale dans les stratégies visant à renforcer les chaînes d'approvisionnement locales

L'utilisation des instruments de politique commerciale agricole à l'appui des aspirations nationales pour une meilleure sécurité des denrées alimentaires devrait être envisagée au regard de la nécessité de renforcer le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement alimentaires et agricoles locales. Au vu de la tendance vers une plus grande libéralisation commerciale et le démantèlement des conseils de produits de base, les gouvernements caribéens devront adopter une approche plus sophistiquée de la régulation du marché. Ce qui pourrait exiger de se pencher sur la définition du cadre réglementaire général et d'établir des forums pour les producteurs, les détaillants et les négociants afin de discuter de leurs besoins respectifs et parvenir à un accord sur la meilleure manière de contribuer à la sécurité alimentaire nationale et régionale.

Cela suggère la nécessité d'un cadre politique axé sur :

- la mise en place d'un cadre commercial favorable qui encourage les achats locaux;
- le soutien à une meilleure organisation des producteurs et la facilitation de l'accès aux intrants et au crédit;
- le soutien à la mise en place de systèmes d'information sur la production et la demande qui soient pertinents d'un point de vue commercial;
- le renforcement du cadre juridique pour les négociations et l'application des contrats.

La coopération des pays ACP pour promouvoir l'utilisation novatrice de céréales locales dans les produits à plus forte valeur ajoutée

La décision de Diageo de développer l'offre locale de céréales pour ses activités brassicoles et les efforts de la BADMC pour explorer les possibilités techniques du mélange de farine de manioc dans les produits de boulangerie ont inspiré des initiatives similaires parmi les pays ACP. Elles mettent en lumière les potentialités d'une coopé-



ration pan-ACP sur les dimensions techniques, commerciales et politiques de la promotion d'une utilisation plus importante de céréales disponibles localement dans la production d'aliments et de boissons à plus forte valeur ajoutée.

Intensifier le dialogue sur l'application des normes de sécurité des denrées alimentaires et SPS de l'UE

L'évolution actuelle des règlements en matière de sécurité des denrées alimentaires et de normes SPS et leur application soulignent la nécessité de mécanismes collectifs de dialogue et d'arbitrage sur l'application des normes SPS et de sécurité des denrées alimentaires. Les négociations en cours entre l'UE et les États-Unis sur les normes à appliquer au titre du Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement pourraient devenir particulièrement importantes à cet égard si des structures permanentes de dialogue et de règlement des différends sont établies.

Les négociations UE-États-Unis devraient être étroitement surveillées par les associations d'exportateurs caribéens, dans le but d'étendre les dispositions avantageuses au-delà de la relation UE-États-Unis centrale, y compris l'extension de la reconnaissance mutuelle des approbations accordées aux pays tiers par l'UE et les États-Unis. Cela pourrait contribuer à réduire les coûts de certification sup-

portés par les exportateurs caribéens désireux de desservir à la fois le marché européen et le marché américain, et offrir une plus grande flexibilité pour répondre aux tendances de prix souvent divergentes.

Leçons plus générales des défis relevés dans le secteur de la volaille

Étant donné la concurrence croissante exercée par les producteurs de volaille voisins compétitifs à l'échelle mondiale (Brésil et États-Unis), les gouvernements des Caraïbes sont confrontés à un ensemble de défis particuliers dans le secteur de la volaille. Tout d'abord, comment concilier une demande croissante des consommateurs pour des protéines à faible coût avec l'intérêt des producteurs locaux de volaille à maintenir des niveaux élevés de protection tarifaire. Deuxièmement, comment concilier la demande pour des morceaux de volaille congelée bon marché avec les préoccupations en matière de sécurité alimentaire découlant de dysfonctionnements de la chaîne du froid. Troisièmement, comment concilier la promotion d'unités de production de volaille modernes et intégrées avec les intérêts des producteurs de volaille à petite et moyenne échelle.

Certaines leçons pourraient être tirées de l'expérience de l'UE en matière de gestion du secteur de la volaille ainsi que des initiatives actuelles visant à renforcer le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement. Toute expérience acquise dans la mise en pratique de ces leçons dans le secteur de la volaille pourrait être élargie à d'autres secteurs où des défis similaires sont rencontrés (par ex. dans le secteur laitier).

Les implications du nonrespect des engagements d'accès au marché

L'utilisation croissante des para-droits de douane pose des défis sérieux, compte tenu des implications des engagements consentis envers leur élimination au cours de la période 2015-2017. Cela vient s'ajouter à la non-application des réductions tarifaires prévues. La manière dont la CE répondra à cette non-application des engagements tarifaires et la question plus générale de l'utilisation des paradroits de douane soulèvent un certain nombre de questions :

- La CE réclamera-t-elle un arbitrage sur chaque décision nationale qui semble violer les engagements d'APE sur les para-droits de douane, ou seulement lorsqu'un niveau minimum de commerce est affecté?
- La CE cherchera-t-elle à imposer des sanctions équivalentes en réponse, et, le cas échéant, à quel niveau géographique, national ou régional ?

D'autres gouvernements ACP devront surveiller de près la réponse de la CE au non-respect des engagements d'APE dans les Caraïbes.

Principales sources

Politique commerciale des Caraïbes

1. OMC, « Examen des politiques commerciales : Trinité-et-Tobago », 7 et 9 mars 2012 http://www.wto.org/french/tratop_f/tpr_f/tp360_f.htm



2. OMC, « Examen des politiques commerciales : Suriname », 10 et 12 juin 2013 http://www.wto.org/english/tratop_e/tpr_e/tp382_e.htm

3. Jamaica Information Service (JIS), « Agriculture Ministry to pursue initiatives to reduce food import bill », 16 avril 2013

http://www.jis.gov.jm/news/list/33582

Questions de sécurité des denrées alimentaires

4. US FDA, $\stackrel{<}{_{\sim}}$ Overview of the FSMA proposed rules on product safety standards and preventive controls for human food $\stackrel{>}{_{\sim}}$, 2013

http://www.fda.gov/Food/guidanceregulation/FSMA/ucm334120.htm

5. PIP-COLEACP, $^{\circ}$ EU relaxes border controls on products imported from the Dominican Republic $^{\circ}$, 15 juin 2012

http://pip.coleacp.org/en/pip/23092-eu-relaxes-border-controls-products-imported-dominican-republic

Relations commerciales

6. South Centre, « EU-ACP Economic Partnership Agreements: Current state of play », *Analytical Note*, SC/TDP/AN/EPA/31, mars 2013

http://www.southcentre.org/index.php?option=com_content&view=article&id=1947%3A eu-acp-economic-partnership-agreements-current-state-of-play&catid=101%3Aeconomic-partnership-agreements-epas&Itemid=67&Iang=en

7. Secrétariat du Commonwealth/ODI, « The impact of EU bilateral trade agreements with third countries on the Caribbean rum sector », par N. Cantore, J. Kennan et D.W. te Velde, version finale, octobre 2012

http://www.odi.org.uk/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/7883.pdf

8. CARICOM, 'Statement at the conclusion of the 36th meeting of the Council for Trade and Economic Development', 2–3 May 2013

http://www.caricom.org/jsp/pressreleases/press_releases_2013/36th_coted_statement.jsp

Secteur du cacao

9. University of Manchester, « Cocoa production in the Dominican Republic: Sustainability, challenges and opportunities », par A. Berlan et A. Bergés, mars 2013 http://www.bwpi.manchester.ac.uk/research/ResearchProgrammes/businessfordevelopment/DR-cocoa-production-exec-summary.pdf

Secteur du sucre

10. JIS, « Agreement signed to sustain viability of sugar industry », 8 mai 2012 http://www.jis.gov.jm/news/leads/30508

À propos de cette mise à jour

Cette note de synthèse a été mise à jour en octobre 2013 afin de prendre en compte les développements depuis octobre 2012. D'autres publications dans cette série et des ressources supplémentaires sur le commerce agricole et de la pêche ACP-UE peuvent être trouvées en ligne à http://agritrade.cta.int/fr.



Le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) est une institution conjointe ACP-UE active dans le développement agricole et rural des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Le CTA a pour mission de promouvoir la sécurité alimentaire et la nutrition, et encourage une gestion durable des ressources naturelles. Cela est réalisé en fournissant des produits et services permettant un meilleur accès à l'information et des connaissances, facilitant le dialogue politique et de renforcement des capacités des institutions de développement agricole et rural et des communautés dans les pays ACP.

Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale (ACP-EU) Postbus 380 6700 AJ Wageningen

Pays-Bas

Tel: +31 (0) 317 467 100

E-mail: cta@cta.int - www.cta.int